

Délibération No.05-2026
Débat d'Orientation Budgétaire

**Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du
vendredi 27 février 2026**

étaient présents

Au titre de l'État

- . M. Jean Charles Jobart représentant M. Jérôme Harnois, Préfet de la Charente
- . Mme Anne Claire Rocton, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, conseiller
- . Mme Hélène Gingast
- . M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller

Au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Desaphy, conseiller
- . M. Gérard Lefèvre, Maire adjoint

Au titre de la Région Nouvelle Aquitaine

- . Mme Martine Pinville, conseillère,

Personnalité qualifiée

- . M. Olivier Balez

Représentants du personnel

- . Mme Hélène Topouria
- . M. Arthur Gatard

Etaient excusés

- . M. Jean François Dauré, conseiller, Département de la Charente
- . M. Lucas Hureau, Personnalité qualifiée

Ont également participé à ce conseil

- . M. Florent Gallardo, chargé de mission Pôle image, Préfecture de la Charente
- . M. Thomas Schnabel, Directeur de la Culture et de la Politique de l'Image, GrandAngoulême
- . Mme Catherine Moreau, Directrice de la culture, Département de la Charente
- . M. Sylvain Pothier Leroux, point focal Ville Créative Unesco, Ville d'Angoulême

Cité de la BD

- . M. Vincent Eches, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général
- . M. Mathieu Charrier, Responsable production et programmation culturelle
- . Mme Pilar Munoz, directrice de la Maison des Auteurs
- . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

- . M. Frédéric Vilcocq, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Jacques Deville, DRAC nouvelle Aquitaine
- . M. Baptiste Debringas, Région Nouvelle Aquitaine

présents : 11

pouvoir : 0

votants : 11 (sur 13 membres)

Débat d'orientation budgétaire

Exercice 2026

UN BUDGET 2026 QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE D'EVOLUTION DU PROJET DE LA CITE

Le budget 2026 se construit dans la continuité des précédents exercices c'est-à-dire au travers d'une stratégie de développement qui reste prudente tant en dépenses qu'en recettes conformément aux orientations de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), validée en conseil d'administration.

Pour accompagner la réflexion des partenaires institutionnels de l'EPCC sur les enjeux et les conséquences de cette stratégie la présentation aux tutelles des résultats de l'étude lancée en 2025 devrait permettre d'analyser la cohérence entre le projet de la Cité et les espaces dont elle a besoin et d'identifier les besoins de l'écosystème de l'image pour les mettre également en cohérence avec le projet de la Cité.

Les premières consolidations des chiffres de recettes propres de l'exercice 2025 semblent indiquer pour une nouvelle année consécutive une tendance favorable avec l'atteinte probable des objectifs fixés en budget primitif. Ces recettes soutenues combinées à la maîtrise des dépenses de fonctionnement courant, malgré le coût important de l'entretien du parc immobilier, devraient permettre d'afficher un résultat 2025 proche de l'équilibre.

Ainsi s'ils se confirment et sous toutes réserves à l'écriture du présent rapport ces résultats pourraient permettre de maintenir une réserve de plus de 900 K€.

La programmation des activités culturelles qui reste dense avec différentes opérations et expositions à venir vise tous les publics et plus particulièrement ceux éloignés de la culture tout en poursuivant le rayonnement de la Cité au plan national et international.

Dans cette optique, la Cité prévoit le programme d'exposition suivant sur l'année 2026 :

- « L'Aventure Editoriale / Delcourt, 40 ans au rythme du 9^{ème} Art » - cette exposition, consacrée au parcours singulier de la maison d'édition Delcourt, sera inaugurée début février au Musée;
- « LGBTQomics – lettre d'amour au 9^{ème} art » - une exposition plurielle consacrée aux relations riches et profondes entre le 9^{ème} art et l'expression de l'identité homosexuelle. Elle prendra la suite de l'exposition « Signé Bretécher » à partir de mai 2026 ;
- « Thorgal, les Vies d'un Héros » - cette exposition s'attachera à présenter comment ce héros mythique de bande dessinée aux multiples vies, a su se réinventer au-delà du canon esthétique inventée par ses créateurs originaux. Elle prendra la suite de l'exposition « Le Loup en Slip » / Les vieux fourneaux » à partir de juin 2026 ;
- L'exposition « Trésors des collections » exploitée en format *semi permanent* jusqu'à l'inauguration du nouveau parcours permanent sera par ailleurs retravaillée à la marge sur l'année 2026 ;
- Au Vaisseau Moebius, nous accueillerons à compter du Grand Off et jusqu'à fin août, une exposition consacrée à l'univers de Benjamin Rabier, le Train Fantôme de Stéphane Blanquet, deux expositions du collectif Café Creed, une fresque du collectif en résidence DIG ainsi qu'une exposition consacrée à la chaîne du Livre imaginée par l'autrice Julie Gore ;
- Enfin, nous produirons pour le compte de la Monnaie de Paris une exposition intitulée « Cling ! La Bande Dessinée Parle Cash » et consacrée aux relations entre l'argent et le 9^{ème} art. Elle sera exploitée à Paris d'avril à novembre 2026.

Le budget de dépenses consacré en 2026 à ces expositions s'élève à 1 230 K€ soit une hausse de 140 % par rapport à l'année dernière (504 K€ de dépenses inscrites au DOB).

Cette hausse est bien évidemment à mettre en regard du budget recettes consacrées à ces expositions, qui a augmenté de manière spectaculaire.

En effet, la somme inscrite au DOB 2026 (**1 046 K€**) est très largement supérieure à celle inscrite au DOB 2025 (**48 K€**). Cela s'explique par l'obtention en 2026 de nombreuses recettes de coproduction (éditions Delcourt, Musée de Lodz, La Contemporaine), de soutien spécifiques sur le Grand Off et de recettes liées au marché remporté lors de la consultation lancée par la Monnaie de Paris.

Considérée de manière analytique, l'activité expositions présente au DOB 2026 un solde de - 184 K€ quand ce même solde analytique était de - 456 K€ au DOB 2025.

De nombreux projets d'action artistique seront également engagés en 2025, dans le prolongement de projets initiés antérieurement : continuation du projet « Une BD et on joue », déploiement du dispositif de ciné-vélo, déploiement estival du Bibliambdbulle ... L'enjeu sera ici de faire fructifier les initiatives lancées les années précédentes et de les pérenniser.

Les projets EAC se déploieront eux dans un format comparable à 2025, en s'appuyant autant sur les dispositifs existants (PEAC, parcours culturelles, CHA BD ...) que sur nos initiatives propres. D'autres projets plus événementiels sont également budgétés (RIBD, événements et performances attachées au programme d'exposition, mission « promotion des interventions auteurs/autrices » confiée par la DGMIC).

L'établissement devra évoluer dans un contexte budgétaire contraint qui nécessitera encore plus la maîtrise des dépenses de fonctionnement courant (qui restent soumises à des évolutions structurelles : évolution de la masse salariale, coûts de maintenance et d'entretien des divers bâtiments, hausse du prix des matières premières) et le développement des recettes.

Enfin, les actions engagées dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement ces dernières années, pour la réhabilitation complète et la modernisation des équipements et des bâtiments de l'établissement, ne pourront se poursuivre en 2026 qu'avec l'appui des différents membres financeurs. Sur le plan des travaux et des aménagements cette année 2026 sera marquée par la poursuite de la réflexion autour de l'actualisation du Projet scientifique et culturel du musée qui a été engagée en 2024 (comités d'experts).

Le budget prospectif 2026

	Réalisé 2024	Budget primitif 2025	Budget prospectif 2026
charges à caractère général	3 435 115	3 398 703	3 917 582
dont charges locatives bâtiments	412 697	418 000	429 000
dont atténuations produits : stocks librairie	217 440	252 000	261 000
charges de personnel et frais assimilés	2 513 965	2 568 810	2 560 388
autres charges de fonctionnement	417 362	327 000	345 116
Autres charges gestion courante, droits auteurs	369 665	318 200	340 016
Charges exceptionnelles	47 697	2 500	2 600
Autres charges, charges financières	0	6 300	2 500
amortissements	537 805	575 000	488 000
DEPENSES BUDGET GENERAL	6 904 248 €	6 869 513 €	7 311 086 €
recettes propres	1 772 570	1 638 700	1 496 484
subventions fléchées	1 091 745	1 050 700	1 698 400
dont subventions fléchées loyers bâtiments	412 697	418 000	429 000
dont subvention fléchée Grand Angoulême	57 560	57 560	57 560
autres recettes de fonctionnement	521 224	546 850	516 774
Atténuation de charges (dont emplois aidés)	96 537	85 865	35 000
Gestion stocks et marchandises librairie	222 756	261 000	261 000
Autres produits, mécénats fondations	201 931	119 985	220 774
Transferts de charges (charges expositions)		80 000	
Prod. exceptionnels régul acquisit° en invest			
amortissement subv. d'investissement	349 004	585 000	450 000
participations collectivités membres	3 028 263	3 048 263	3 048 263
Etat	784 229	804 229	804 229
Région Nouvelle Aquitaine	383 542	383 542	383 542
Départemental de la Charente	1 105 814	1 165 814	1 165 814
Ville d'Angoulême	694 678	694 678	694 678
RECETTES BUDGET GENERAL	6 762 806 €	6 869 513 €	7 209 921 €
Excédent/Déficit fonctionnement	-141 442 €	0 €	-101 165 €
Excédent/Déficit reporté	1 067 130 €	925 688 €	925 688 €
Résultat cumulé/Solde	925 688 €	925 688 €	824 524 €

Ce tableau présente le budget réalisé 2024, le budget primitif voté en 2025 ainsi qu'un budget prospectif pour l'année 2026. Les orientations développées dans le présent document résultent d'une analyse comparative entre les prospectives 2026 et le budget primitif 2025. A ce stade la consolidation et la clôture des comptes 2025 est en cours.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Introduction – Un budget de continuité maîtrisée dans un contexte incertain

Les orientations budgétaires 2026 s'inscrivent dans un environnement marqué par des tensions structurelles et conjoncturelles.

D'une part, l'établissement doit faire face à des charges incompressibles – entretien d'un patrimoine bâti important, évolution mécanique de la masse salariale, coûts énergétiques – qui pèsent durablement sur son fonctionnement.

D'autre part, plusieurs événements extérieurs affectent les recettes propres : annulation du festival de la bande dessinée, ralentissement d'activité de certains partenaires locataires, inondations ayant conduit à des fermetures temporaires en période de forte fréquentation.

Dans ce contexte, la construction budgétaire 2026 repose sur trois principes :

1. **Prudence dans l'estimation des recettes propres,**
2. **Maîtrise et justification fine des charges courantes,**
3. **Adossement des projets structurants à des financements fléchés** afin de limiter l'impact net sur l'équilibre global.

Malgré ces précautions, une perte prévisionnelle de -101 K€ est anticipée à ce stade, conséquence directe de l'impact des événements conjoncturels de début 2026 (annulation du festival, inondations ...). Elle pourrait être absorbée par les résultats cumulés antérieurs, ou par des recettes d'exploitation nouvelles, difficiles à garantir au moment du DOB.

Les orientations budgétaires présentées ci-après traduisent l'ensemble des évolutions, à la hausse comme à la baisse, qui structurent l'exercice 2026. Elles résultent d'arbitrages entre dépenses contraintes, projets structurants et perspectives de recettes. La présentation met volontairement en lumière quelques variations significatives et les éléments ayant un impact financier notable, afin de permettre au Conseil d'administration d'en apprécier les enjeux et les équilibres.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les charges de fonctionnement

Charges à caractère général

Fluides : une stabilisation fragile dans un environnement instable

Les crédits relatifs aux fluides sont inscrits en légère progression (+6%). Cette évolution traduit un équilibre entre :

- la baisse annoncée du coût des molécules via notre groupement d'achats Le SDEG16,
- la hausse attendue de la part fixe (abonnements, fiscalité, TVA),
- la poursuite des efforts internes de sobriété énergétique.

Depuis la crise énergétique, l'établissement a engagé une politique active de réduction des consommations: optimisation des surfaces occupées, régulation des températures, adaptation des usages. Ces mesures ont permis de contenir l'impact budgétaire.

Cependant, plusieurs facteurs demeurent impactant :

- la volatilité persistante des marchés énergétiques,
- l'évolution des règles fiscales,
- la refacturation des fluides des Chais par Magelis selon les nouvelles modalités mises en place en 2024.

Les chiffres définitifs n'étant pas encore consolidés, une approche prudente a été retenue en reconduisant les montants du budget primitif 2025 pour le musée. Des ajustements pourront être opérés en décision modificative.

Librairie : ajustement à l'activité réelle et prudence sur la fréquentation

Les crédits d'achats sont révisés à la baisse afin d'aligner les charges sur les perspectives de recettes.

Cette adaptation s'explique par :

- l'annulation du festival de la bande dessinée en 2026, événement générateur d'un pic de chiffre d'affaires significatif,
- les fermetures temporaires dues aux inondations, intervenues en période de vacances scolaires,
- un contexte général de fréquentation moins prévisible.

La perte directe liée à l'annulation du festival est estimée à plus de 56 K€ sur la semaine concernée.

La variation de stock (261 K€ estimés) est inscrite de manière prévisionnelle en fonctionnement, avec inscription symétrique en recettes. Cette méthode garantit la sincérité comptable et évite toute distorsion entre activité réelle et traduction budgétaire.

Maintenance et équipements : stabilisation maîtrisée mais exposition au risque technique

Les crédits d'entretien courant sont maintenus à un niveau comparable à 2025.

Cette stabilité est rendue possible par :

- l'intégration progressive des nouveaux contrats de maintenance liés aux investissements passés,
- une politique de rationalisation des contrats techniques.

Par exemple le changement d'opérateur internet et téléphonie (économie estimée à 8 K€ sur une demi-année) permettra de compenser le coût locatif du remplacement du parc de copieurs.

Néanmoins, le vieillissement structurel des bâtiments et des installations constitue un facteur de fragilité.

L'établissement demeure exposé à des dépenses imprévues liées à des pannes majeures ou à des mises aux normes.

La soutenabilité de ce poste repose donc sur l'absence d'incident significatif.

Programmation des expositions et Festival « Le Grand Off » : un développement adossé à des financements

La hausse observée sur ce poste s'explique principalement par :

- l'augmentation généralisée des coûts de production (transport spécialisé, assurances, honoraires, scénographies),
- l'inscription des actions et des opérations liées au festival « Le Grand Off ».

Les lignes concernées : ouvrages, sous-traitance, prestations extérieures, transports, ... connaissent une progression mécanique.

Toutefois, ces opérations sont majoritairement financées par des ressources dédiées.

Les expositions d'envergure telles que « L'Aventure Editoriale / Delcourt, 40 ans au rythme du 9^{ème} Art » (coproduction avec l'éditeur), « Thorgal, les vies d'un Héros » (coproduction du Musée de Lodz), « LGBTQomics » (coproduction La Contemporaine) et la production d'une exposition pour la Monnaie de Paris permettent ainsi de percevoir des recettes estimées à plus de 427 K€.

Les actions et opérations menées en début d'année pour le festival « Le Grand Off » font l'objet de demandes de subventions spécifiques pour environ 260 K€ auprès des pouvoirs publics.

Il est donc essentiel de lire la progression des charges en miroir des produits correspondants : il s'agit d'une montée en activité fortement financée et non d'un accroissement structurel non couvert.

Par ailleurs, la programmation pluriannuelle permet de répartir certaines dépenses sur plusieurs exercices, limitant leur impact immédiat.

Déplacements, coopération internationale et rayonnement

Les frais de mission progressent légèrement à l'échelle du budget global de la structure (+13 K€), principalement en lien avec les actions menées dans le cadre d'opérations culturelles spécifiques mais aussi d'actions internationales notamment de la Maison des auteurs avec le Mexique.

Ces projets, dont certains sont soutenus par Grand Angoulême via des financements dédiés, contribuent :

- au rayonnement international de l'établissement,
- au développement de partenariats,
- à la diversification des ressources à moyen terme.

Logements, stockage et valorisation immobilière

Une progression de ces dépenses est à noter (env. 17 K€) pour :

- les logements des auteurs en résidence, levier d'attractivité,
- la location d'espaces de stockage devenus indispensables,
- la valorisation comptable du bâtiment Moebius (neutralité financière via inscription en produits).

Le recours à des locaux externes résulte du manque chronique d'espaces internes et constitue une dépense contrainte.

Sécurité : adaptation à un contexte sous tension

Une augmentation est à prévoir au niveau des charges de gardiennage (env. 20 K€) pour renforcer les dispositifs de sécurité :

- périodes de forte affluence,
- événements spécifiques.

Concernant les nécessaires renforts commandés spécifiquement pour le festival « Le Grand Off » les dépenses sont considérées comme couvertes par la demande d'aide fléchée qui a été effectuée au même titre que pour les autres actions engagées.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte national marqué par une hausse des incivilités. Elle répond à une obligation de protection des publics, des agents et des collections.

Actions culturelles et médiation

L'établissement poursuit en 2026 son engagement en faveur de l'éducation artistique et culturelle, de la médiation auprès des publics et du développement territorial, en cohérence avec les objectifs fixés dans la convention pluriannuelle d'objectifs.

Sont ainsi intégrées dans ce poste les **opérations récurrentes et structurantes** telles que : les rencontres avec les auteurs, les rassemblements et événements professionnels, la revue en ligne 9°Art, les actions Bulles en fureur, les Rencontres internationales de la bande dessinée, les dispositifs PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle), les ateliers d'animation et les cours de bande dessinée, les partenariats avec les acteurs du territoire autour de la BD.

Ces actions constituent un socle fondamental du projet d'établissement. Elles répondent à plusieurs objectifs:

- favoriser l'accès à la culture pour tous les publics,
- renforcer l'ancrage territorial de la Cité,
- soutenir la création contemporaine,
- structurer des réseaux professionnels nationaux et internationaux.

Pour une part importante, ces opérations bénéficient de financements fléchés ou de partenariats spécifiques. Le reste à charge pour l'établissement est estimé entre 30 K€ et 40 K€, ce qui traduit un effet levier significatif des subventions mobilisées.

Sont également inscrits en 2026, au titre du report, plusieurs **nouveaux projets culturels** initiés en fin d'année 2025 pour un montant cumulé d'environ 100 K€ :

- Projet Émile Roux (Bel Air – Grand Font),
- Renouvellement de l'opération "Une BD et on joue",
- Projet Dessins croisés CFPPA,
- Mallettes sensorielles FALC,
- BibliamBDbulles,
- La BD en ruralité,
- Toit et Joie.

Ces projets traduisent aussi la diversité des champs d'intervention de l'établissement.

Il est important de souligner que l'impact financier de ces reports est neutre pour l'exercice 2026, les financements correspondants ayant été acquis préalablement. Leur inscription budgétaire permet d'assurer la continuité opérationnelle des actions sans déséquilibrer la section de fonctionnement.

Comme les années précédentes, de nouvelles actions culturelles pourront être engagées en cours d'année et feront l'objet d'inscriptions de crédits en décision modificative, dans une logique de neutralité financière ou de cofinancement majoritaire.

Dans un contexte où certaines recettes propres sont fragilisées par des facteurs exogènes, le maintien de cette dynamique d'action culturelle constitue un choix stratégique assumé, rendu possible par la mobilisation de financements fléchés et par la maîtrise des charges courantes.

Au total, les charges à caractère général progressent mais cette évolution doit être analysée au regard de la hausse des aides et des subventions fléchées.

Charges de personnel

Les crédits prévisionnels pour 2026 sont globalement stables par rapport au budget primitif 2025 (-8 K€). Cette stabilité masque néanmoins des tensions structurelles :

- **Point d'indice et rémunérations** : l'évolution annuelle du point d'indice et l'application des conventions collectives représentent une augmentation incompressible de l'ordre de 40 à 50 K€, impactant toutes les lignes de rémunération et charges afférentes.
- **Mouvements anticipés** : remplacements ponctuels, recrutements provisoires liés à des projets financés, renforts saisonniers et évolutions salariales sont intégrés pour maintenir la continuité du service.
- **Optimisation interne** : la stabilité du budget est rendue possible grâce à des réorganisations internes, au décalage de certains recrutements et à une gestion fine des effectifs.

L'arrêt des contrats aidés a généré une première vague de créations ou pérennisations de postes, notamment dans les services d'entretien et de ménage. Cette dynamique devra se poursuivre dans d'autres secteurs, notamment l'accueil du public, pour garantir la qualité du service.

Malgré la maîtrise actuelle, le coût global des charges de personnel devrait progresser dans les exercices suivants, nécessitant une anticipation et des arbitrages budgétaires.

Autres charges de fonctionnement

Ce poste regroupe des charges spécifiques, dont :

- **Rémunération d'intervenants et droits d'auteur** : rencontres, conférences, expositions, revue 9°Art, droits de diffusion.
- **Charges financières** : gestion de trésorerie, frais bancaires.
- **Charges exceptionnelles** : hors acquisitions d'œuvres, désormais inscrites en section investissement.

La légère progression (+22 K€) qui résulte principalement des engagements liés au festival « Le Grand Off » en matière de rémunération des auteurs y compris pour le Comité artistique de sélection des projets.

L'inscription de certaines dépenses sur chapitre, destinées aux bourses d'auteurs, se fait désormais sur le chapitre des charges à caractère général et permet de limiter l'impact apparent sur ce poste.

D'une manière globale ces autres charges restent inférieures aux montants constatés en 2024.

Les amortissements

Les dotations prévues en 2026 s'élèvent à 488 K€, contre 575 K€ en 2025, traduisant un ralentissement des opérations d'investissement.

Cette baisse reflète la prudence adoptée face à l'absence de nouvelles subventions d'équipement et la fin de certains programmes lourds amorcés en 2025.

Les reprises sur subventions d'investissement sont estimées à 450 K€, générant un autofinancement net de 38 K€, nécessaire pour équilibrer le fonctionnement.

Cette configuration permet d'assurer la continuité des opérations tout en préservant la capacité de financement des investissements urgents ou imprévus, notamment liés aux bâtiments et aux équipements techniques.

2. Les recettes de fonctionnement

Recettes propres

Les premières consolidations des chiffres d'affaires 2025 montrent que les objectifs initiaux ont été atteints et offrent une base favorable pour 2026. Toutefois, plusieurs facteurs conjoncturels incitent à la prudence :

- **Annulation du festival de la bande dessinée 2026** : elle entraîne une perte directe estimée à plus de 56 K€ sur la seule semaine concernée.
- **Conditions météorologiques et inondations** : l'ensemble du musée et de la librairie/boutique a été fermé plusieurs jours, entraînant un manque à gagner supplémentaire en période de forte affluence (vacances scolaires).
- **Bâtiment Moebius** : l'école Human Academy recentre ses activités dans des espaces restreints, ce qui limite les recettes locatives. Par ailleurs l'ensemble des espaces inoccupés peinent à se louer du fait de leur vétusté, les pertes sont estimées à environ 15 K€ (pour la fin de l'année uniquement).

Même si l'accueil de collectifs d'auteurs et d'acteurs du secteur de l'image est actuellement pratiqué et que de nouvelles pistes sont toujours à l'étude. Les recettes correspondantes seront marginales et seront constituées essentiellement de charges de fonctionnement et de fluides.

Au global, les recettes attendues des principaux secteurs d'activité sont donc inscrites à un niveau inférieur à celui du budget primitif 2025, avec un écart cumulé d'environ -142 K€. Cette prudence permet de sécuriser l'équilibre financier face à des facteurs exogènes imprévisibles.

Subventions fléchées et soutiens financiers extérieurs

Les subventions fléchées sont prévues en hausse significative principalement pour couvrir la programmation et la production des expositions :

- **Expositions majeures 2026** qui permettent de dégager des recettes estimées à plus de 427 K€ :
 - « L'Aventure Editoriale / Delcourt, 40 ans au rythme du 9ème Art » (coproduction éditions Delcourt),
 - « Thorgal, les vies d'un Héros » coproduction Musée de Lodz),
 - LGBTQomics (coproduction établissement La Contemporaine),
 - Exposition « Cling – la Bande Dessinée parle cash » produite par la Cité pour la Monnaie de Paris, suite à un marché publics remporté juin 2025.
- **Festival Le Grand Off** pour lequel des subventions sont attendues de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État pour environ 260 K€.

Ces financements fléchés permettent de couvrir une grande partie des dépenses correspondantes, réduisant ainsi l'impact sur la section de fonctionnement. Les orientations budgétaires prennent également en compte la possible inscription de nouvelles aides extérieures et à du mécénat en cours d'exercice, liées à des projets culturels additionnels.

Autres recettes de fonctionnement

Elles sont en baisse par rapport aux crédits inscrits en budget primitif 2025. L'impact est dû notamment à la baisse/arrêt des aides perçues dans le cadre des emplois aidés.

À la demande du comptable public les crédits pour les transferts de charges relatif à l'étalement des dépenses de réalisation d'expositions sur plusieurs exercices ne sont plus saisis à cet endroit mais en réduction de charges au niveau des charges à caractère général.

Enfin, des crédits sont toujours inscrits dans ce chapitre afin d'effectuer de manière prévisionnelle la constatation des stocks de la librairie estimés en fin d'exercice (estimation 261 K€).

Cette approche prudente vise à sécuriser les ressources non fléchées et à refléter fidèlement la situation financière réelle de l'établissement.

Reprises sur subventions d'investissement

Conformément aux opérations d'investissement financées par des subventions d'équipement les reprises sur dotations aux amortissements sont estimées à 450 K€ pour 2026 contre 585 K€ en 2025.

Le niveau plus bas reflète la normalisation après des régularisations exceptionnelles effectuées en 2025 et l'absence de nouvelles subventions pour certains équipements déjà acquis.

Ces chiffres restent susceptibles d'être ajustés en cours d'année via des décisions modificatives si de nouvelles subventions ou régularisations interviennent.

L'autofinancement net en section de fonctionnement (delta amortissements / reprises subventions) est estimé à 38 K€ pour 2026.

Participations statutaires

La participation des personnes publiques membres est inscrite à **3 048 263 €**, répartie comme suit :

- Département de la Charente : 1 165 814 € (38,25 %)
- État : 804 229 € (26,38 %)
- Ville d'Angoulême : 694 678 € (22,79 %)
- Région Nouvelle-Aquitaine : 383 542 € (12,58 %)

Ces contributions structurent le fonctionnement régulier de la Cité et permettent de sécuriser l'équilibre. Toute évolution ne peut être qu'anticipée en année n-1, concertée et accompagnée d'aménagements statutaires validés par chaque tutelle.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues en 2026 s'appuient sur :

- Les restes à réaliser issus de 2025,
- Le solde de la subvention Département de la Charente (env. 815 K€) pour la modernisation de l'établissement,
- De nouvelles aides fléchées potentielles (FNADT, partenaires privés).

Les principales opérations sont les suivantes :

Réhabilitation et modernisation du parcours permanent :

- Les premières phases menées en 2024 ont permis de moderniser certaines zones du musée et d'améliorer l'expérience visiteur.
- La poursuite des travaux prévoit des améliorations architecturales et la mise en place de dispositifs innovants pour rendre le parcours plus interactif et accessible, en cohérence avec les orientations culturelles et pédagogiques de la Cité.
- Ces investissements sont en partie financés par le solde de la subvention du Département de la Charente (815 K€), garantissant la continuité des projets engagés.

Études et projets structurants :

- L'étude de faisabilité initiée fin 2024 par marché public sera finalisée et présentée en 2026, grâce aux soutiens fléchés de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente et de l'État.
- Ces études sont essentielles pour planifier les futurs investissements, prioriser les travaux et anticiper les besoins financiers, techniques et humains.

Travaux prioritaires et urgents :

- La vétusté des bâtiments et équipements (fluides, climatisation, sécurité, structures des Chais et Moebius) nécessite la planification de travaux imprévus.
- Ces interventions seront financées en priorité sur fonds propres si aucun financement fléché n'est disponible, afin de garantir la sécurité des visiteurs et des salariés et d'assurer la continuité de l'activité.

Investissements majeurs conditionnels :

- Le remplacement intégral du système climatique des Chais Magelis constitue un projet majeur, indispensable pour la conservation des collections et le confort des espaces.
- Sa réalisation dépendra de l'obtention de subventions fléchées et de l'accompagnement financier des tutelles, en cohérence avec les priorités définies par le Conseil d'administration.

Enfin la Ville d'Angoulême, propriétaire, participe à la réhabilitation et à la mise aux normes des équipements, selon les priorités identifiées et les crédits disponibles sur ses budgets propres.

Les investissements visent à garantir une expérience visiteur optimale, à sécuriser les bâtiments et à préserver la valeur patrimoniale de l'établissement.

Le recours à des financements fléchés pour les projets structurants permet de limiter l'impact sur l'autofinancement de l'établissement et d'assurer une gestion prudente des ressources propres. La planification des travaux prioritaires et des études permet de préparer les exercices suivants, de réduire les urgences coûteuses et d'assurer un pilotage financier rigoureux.

CONCLUSION

Les orientations budgétaires 2026 traduisent un **équilibre complexe entre maîtrise des charges, développement des projets culturels et gestion des risques conjoncturels** :

- Charges courantes maîtrisées malgré les hausses structurelles (personnel, fluides, entretien),
- Programmation culturelle ambitieuse et diversifiée, financée en grande partie par des subventions fléchées et des partenariats,
- Recettes propres prudentes face aux aléas externes (météo, annulations, ralentissement locatif),
- Autofinancement prévisionnel limité pour sécuriser les opérations et anticiper des dépenses imprévues.

A ce stade le déficit prévisionnel de **-101 K€** pourrait être couvert par les résultats excédentaires des exercices précédents, assurant ainsi l'équilibre cumulé nécessaire, ou par l'inscription de recettes prévisionnelles supplémentaires (réévaluation du chiffre d'affaires de la librairie, réévaluation des recettes de billetterie, partenariats nouveaux ...) qui restent cependant difficiles à garantir au moment de la rédaction du DOB.

➤ **Le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- De prendre acte de ces orientations budgétaires pour l'exercice 2026,
- De les valider afin de construire le budget primitif 2026 sur ces bases.

Patrick Mardikian

A blue ink signature, appearing to be 'PM', written in a stylized, cursive manner.

Président du conseil d'administration de la Cité

